



Une chèvre, une région.

LA POITEVINE

LA LETTRE DE L'A.D.D.C.P.

Imprimée par le Parc Interrégional du Marais Poitevin

Rédacteur : Clément Vinatier Roché 2, rue du Port Brouillac 79510 COULON (05.49.79.19.25)



Chèvres de Christophe Briand (22)

**ASSOCIATION POUR LA DEFENSE ET LE
DEVELOPPEMENT DE LA CHEVRE POITEVINE.**

N° 69 FEVRIER 2010

Cette lettre est réalisée dans le cadre du programme de sauvegarde de la Chèvre Poitevine avec le concours financier de :





ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 10 décembre 2009.

A la Ferme des Vallées
16190 Saint Amand de Montmoreau.

Etaient présents: Jean Christophe Sauze, Biteau Benoît, Thierry et Laurence Neuiller, Michel Brice, Christiane et Jean Pierre Pauly, Valéry et Carla Déclémy, Jean Michel Landry, Charles Parmétrat, Baptiste Laboureur, Patrice Jugieau, Jean François Rethore, Rose et Denis Rigou, Isabelle et François Bissonnet, Lucie Markey, Ludivine Cosson, Schmidt Mireille et Clément Vinatier Roché.

Etaient excusés: Bruno Le Maire, Eric Gauthier, Michel Boutant, Michel Bécot, Dominique Giret, Pierre Martin, Pascal Boué, Martine Lacroix, Frantz Jenot, Stéphane Moreau, Lydia Blanchet, Adeline Giraudeau, Mickaël Blanchard, Emmanuelle Chebrou, Patrick Chabroulet, Adrien Poudré, Philippe Rouvreau, Gaëlle Kerleguer, Karine et Michel Boissard, Hervé Legrand, Marie Claude Auneau, Yvan Général, Bertrand Desjeux et Patrick Crapart,

Etaient absents: Philippe Massé, Christophe Bourbon, Pascale Duraud (déléguée Midi Pyrénées), Bernard Maillon (délégué Rhône Alpes), Nathalie Noé (déléguée Bretagne).

Ce conseil a débuté à 14H00 à la Salle des Fêtes de Saint Amand de Montmoreau, suivant l'ordre du jour :

🐐 Rapport moral par le Président :

Bienvenue à l'Assemblée Générale 2009, la 23ème.

Mardi soir, Yann Arthus Bertrand, en écho à la conférence de Copenhague, nous parle de réchauffement climatique. Il y a quelques années, nous avons eu l'honneur que ce grand photographe nous fasse quelques portraits de notre chèvre favorite.

Y'a t'il un lien entre réchauffement planétaire et l'assemblée générale de l'association de défense et de développement de la chèvre poitevine ?

Eh bien oui, je le crois, j'entends un politique à la télé dire : « Il est temps aujourd'hui d'arrêter de parler et de commencer, tous ensemble à bouger, chacun à sa propre dimension. C'est l'affaire de tous qui peut faire halte à l'emballement des températures. »

Notre action, à nous autres éleveurs, n'est pas d'aujourd'hui. La conservation de notre chèvre « biodiverse » est en bonne voie. Mais aujourd'hui, il nous faut ancrer cette conservation dans un axe de professionnalisation économique et écologique. Le développement durable, nous en sommes ! Nous l'avons déjà inscrit dans nos engagements du label Poitou Charente notamment avec :

- _ un plafonnement des ateliers à 250 chèvres
- _ la priorité aux fourrages (1 kg de MS par chèvre et par jour minimum) et à l'herbe pâturée
- _ le refus des OGM.

La valorisation économique et la viabilisation des projets d'installation de jeunes troupeaux a été démontrées. La variabilité génétique et la défense de l'élevage familiale demeure notre raison associative malgré les difficultés administratives des petits propriétaires de chèvre.

Notre registre, que vous avez reçu, vous aide j'espère à répondre à ces obligations légales. Voilà pourquoi cette assemblée générale est aussi importante cette année que les années précédentes, car nous allons faire un pas de plus. Un pas de plus vers enfin un schéma d'amélioration génétique.

Nous allons donc vous proposer quelques priorités d'orientation du choix des meilleurs boucs pour les années à venir. A vous de nous approuver ou de nous corriger ! C'est un travail difficile qui va demander à chacun de participer à sa manière et parfois quelques actes rigoureux d'élevage.

Vous voyez la Poitevine repart de l'avant, les redémarrages sont toujours lents mais bientôt, vous verrez ces petits progrès s'accéléreront.

Regardez, nous sommes en Charente, c'est notre manière à nous de remercier ce département, dont le conseil général vient de décider de nous allouer une petite aide financière et donc de rejoindre dans l'effort de soutien à notre égard, son compère de la Charente Maritime et bien entendu notre département d'origine : les Deux Sèvres. Ainsi, en 2010, avec la Vienne et la région Poitou Charentes, notre marraine, nous rassemblons l'ensemble des collectivités territoriales dans une synergie positive et poitevine.

Cela se matérialisera par notre déménagement au sein des locaux du Parc Interrégional du Marais Poitevin mis à notre disposition avec nos amis du CREGENE et de l'UPRA Mulassière. Par ailleurs, nous en sommes assez impatients. Alors, vivement janvier 2010 et bonne année 2010 à tous.

N'oubliez pas votre cotisation, toujours et seulement de 20 euros !

Jean Christophe Sauze



↳ Rapport technique par l'animateur :

L'ADDCP compte 140 adhérents en 2009 comme en 2008 : 121 éleveurs et 14 sympathisants. L'association est en relation avec 69 partenaires techniques, scientifiques et administratifs. Les adhérents sont réparties sur 45 départements, la Belgique et l'Allemagne.

Le nombre moyen de chèvres poitevines par élevage diminue légèrement par rapport à 2008 puisqu'il est de 17.7 en 2009 contre 19.3 en 2008. Ceci est principalement dû à l'augmentation assez conséquente du nombre d'élevages familiaux et du nombre d'élevages en constitution de troupeaux à vocation professionnelle. Ceci se traduit par une forte augmentation des troupeaux de 10 à 30 chèvres. Dans le même temps, les élevages ayant plus de 30 chèvres stagnent en représentant 19% des élevages.

En 2009, 120 éleveurs ont été recensés à l'association (inscrit sur le répertoire caprin poitevin) représentant 2442 animaux dont 174 boucs et 2268 chèvres.

71 élevages visités par l'animateur Clément Vinatier Roché, ce qui est en augmentation par rapport à 2008 (54 élevages). Le nombre de femelles enregistrés a légèrement augmenté passant de 722 à 733 alors que le nombre de mâles recensés a considérablement augmenté (de 56 en 2008 à 97 en 2009). Les visites de 2009 ont permis de recenser 19 nouveaux élevages et de les inscrire au sein du répertoire caprin poitevin.

	Mâles	Femelles
Nouveaux enregistrements	97	733
Etude des généalogies		
Animaux sans généalogie	22	198
Pourcentage	23 % (12 % en 08)	23% (14 % en 08)
Etude des types		
Animaux de type 1	90 %	67 %
Animaux de type 2	8 %	29 %
Animaux de type 3	2 %	4 %
Etude des gabarits		
Animaux de gabarit G	69 %	35 %
Animaux de gabarit M	30 %	55 %
Animaux de gabarit P	1 %	10 %
Etude des mamelles (animaux avec note)		
Note de 1		40 %
Note de 2		46 %
Note de 3		14 %

Etude des nouveaux enregistrements

La proportion de généalogies inconnues reste très élevée, même si on constate une légère amélioration pour les boucs et les chèvres. Il faut continuer à améliorer cette rigueur de suivi généalogique des animaux poitevins. Il est donc nécessaire que chacun continue à suivre de près les ascendances de ses animaux !

Cette année, la mesure du tour de poitrine a été réalisé sur 172 chèvres nés en 2008. Elles varient entre 65 cm et 90 cm pour une moyenne de 77.8 cm et un écart-type de 5.0 cm. Il faut prendre en compte le fait que les premières mesures ont été réalisées en avril et les dernières en septembre pour pouvoir prétendre à une comparaison.

Cette année, l'Association a participé à 10 manifestations d'importance locale, régionale, nationale, avec présentation d'animaux et/ou vente de fromages de chèvre Poitevine. Nous pouvons citer:

- Le Salon International de l'Agriculture 2009
- Fête des Vieux métiers et des vieux outils à Sainte Ouenne (79),
- Présence de chèvres Poitevines à la Maison du Petit Poitou (85) durant l'été
- Marché des Producteurs de Pays à Coulon (79)
- Fête du pain à la Ferme de Chey (79)
- Comice Agricole de Civray (86)
- Fête de la Chèvre à la Mothe Saint Héray (79)
- Fête du Parc Interrégional du Marais Poitevin à Marans (17)
- Salon de l'élevage à Surgères (17)
- Eurogusto à Tours (37)



Rapport financier par la Trésorière :

	Exercice clos le 31/12/2009 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2008 (12 mois)
	France	Exportations	Total	Total
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises	2 657		2 657	2 711
707000 VENTES DE MARCHANDIS	2 657		2 657	2 711
Production vendue services	2 245		2 245	472
706000 PRESTATIONS DE SERVICES	245		245	372
706100 PRESTATION CAPGENES	2 000		2 000	
708240 TRANSPORT				100
Montants nets produits d'exp	4 902		4 902	3 183

	Exercice clos le 31/12/2009 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2008 (12 mois)
Autres produits d'exploitation		
Subventions d'exploitation	36 054	35 350
741100 SUBV CHARENTE MARITIME	3 000	3 000
741200 SUBV POITOU CHARENTE	13 000	13 050
741300 SUBV DEUX SEVRES	14 000	14 000
741400 SUBV DRAF	3 764	4 700
741500 SUBV CG CHARENTE	1 500	500
741600 SUBV VIENNE	750	
741800 DONS	40	100
Cotisations	2 640	2 680
756000 COTISATIONS DES ADHE	2 640	2 680
Transfert de charges	1 567	50
791000 TRANSFERT DE CHARGES	1 567	50
Sous-total des autres produits d'exploitation	40 261	38 080
Total des produits d'exploitation (I)	45 164	41 263
Produits financiers		
De participations	103	233
761000 PRODUITS DE PARTICIP	103	233
Total des produits financiers (III)	103	233
Produits exceptionnels		
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)	45 266	41 496
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT		-2 786
TOTAL GENERAL	45 266	44 282
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises et de matières premières	531	2 996
607000 ACHATS DE MARCHANDIS	531	2 996
Autres achats non stockés	536	507
606120 ENERGIE ELECTRICITE		39
606300 FOURN.ATEL.PET.MAT.O	47	
606400 FOURN.BUR.INFORMATIQ	490	468
Services extérieurs	2 126	194
613510 LOC.MAT.INFORMATIQUE	628	
616000 PRIMES D'ASSURANCES	123	107
618310 DOCUMENTATION TECHNI	1 375	87
Autres services extérieurs	16 380	14 529
622620 HONOR.EXPERT COMPTAB	419	526
623000 INFORMAT.PUBL.REL.PU	2 557	4 604
623600 BROCHURES DEPLIANTS	2 290	
625100 VOYAGES ET DEPLACEMENT	6 771	5 170
625730 RECEPTIONS	-23	114
626000 FRAIS POSTAUX	982	1 022
626100 TELEPHONE	1 317	1 384
627000 SERV.BANCAIRES & ASS	14	8
628100 COTISATIONS	2 052	1 700
Salaires et traitements	15 880	14 762
641100 SALAIRES & APPOINTEM	15 880	14 762
Charges sociales	9 246	11 295
645100 COTISATIONS A LA MSA	9 246	11 295
Autres charges de personnels	211	
648800 AUTR.CHARG.DIVERS PE	211	
Total des charges d'exploitation (I)	44 910	44 282
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	44 910	44 282
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	356	
TOTAL GENERAL	45 266	44 282

Marie-Claude AUNEAU, trésorière, présente le rapport financier de l'année 2009.

Ci-contre, vous pouvez découvrir le compte de résultat détaillé établi par le comptable de l'ADDCP. A titre indicatif, on trouve les résultats de l'exercice 2008.

Les charges de l'année 2009 se montent à 44 910 €. Elles sont donc quasiment équivalentes à celles de 2008 (44 282 €). Ceci étant, certaines lignes budgétaires varient d'un exercice à l'autre notamment concernant les achats de marchandises et de matières premières (pensions des boucs d'IA pour 2008), les services extérieurs (équipements pour les nouveaux bureaux), les autres services extérieurs, les charges sociales (plus élevées en 2008 dû à un trimestre de cotisation MSA supplémentaire).

Les produits de l'année 2009 représentent 45 266 € contre 41 496 € en 2008. Les subventions sollicitées auprès des collectivités sont réparties de manière quasi identiques (à l'exception des Conseils Généraux de la Vienne et de la Charente). La différence provient principalement de la prestation Capgènes.

Cet exercice se clôture donc avec un excédent de 356 €. Ce compte de résultat est donc relativement bien équilibré.



🐐 Election du Conseil d'Administration ADDCP 2010

Comme l'année dernière, des élections à bulletins secrets ont eu lieu afin d'élire le nouveau Conseil d'Administration pour 2010. Aucun des membres du CA de 2009 ne s'est retiré et aucun adhérent ne s'est présenté. 25 votants se sont exprimés (13 étant présents et 12 s'exprimant par des dons de pouvoir). Les résultats ont été sans équivoque puisque tous les candidats ont été élus avec 25 voix.

Le Conseil d'Administration de 2010 est donc le même que celui de 2009. Il est donc composé de : Marie Claude AUNEAU, Benoît BITEAU, Mickaël BLANCHARD, Michel BOISSARD, Michel BRICE, Emmanuelle CHEBROU, Hervé LEGRAND, Philippe MASSE, Thierry NEULLER, Christiane PAULY, Jean Christophe SAUZE et Mireille SCHMIDT. Ce Conseil d'Administration continuera à contribuer au bon déroulement de la vie de l'ADDCP. Etant donné les résultats de chacun des candidats, il semblerait que leur travail satisfait l'ensemble des votants.

La séance est levée à 17H30 et les participants à l'AG se donnent rendez vous l'année prochaine. Le lieu n'a pas été défini.

CONSEIL d'ADMINISTRATION du 22 janvier 2010

Salle de réunion du PIMP_ Place de l'Eglise
79510 Coulon

Etaient présents:, Jean Christophe Sauze, Biteau Benoît, Emmanuelle Chebrou, Michel et Karine Boissard, Mireille Schmidt, Ludivine Cosson et Clément Vinatier Roché.

Etaient excusés: Marie Claude Auneau, Thierry Neuller, Christiane et Jean Pierre Pauly, Mickaël Blanchard, Pierre Martin, Pascal Boué et Philippe Massé.

Etaient absents: Hervé Legrand, Michel Brice, Nathalie Noé (déléguée Bretagne).

Ce conseil a débuté à 14H00 dans la salle de réunion du Parc du Marais Poitevin, suivant l'ordre du jour :

🐐 Préparation du SIA 2010 :

Cette année encore, des chèvres Poitevines seront présentes au SIA sur l'espace de la chèvrerie allouée à CAPGENES. Elles viendront de chez Simone Roy, éleveuse à Adriers (86). Bien sûr, les différents produits de la boutique seront présents. Voici le planning potentiel des adhérents présents pour la semaine :

	Clément Vinatier	Ludivine Cosson	Jean Christoph Sauze	Michel Brice	Aurélie Guilloux	Mickaël Blanchard	Pénélope Friand	Laurent Bordeau
Samedi 27						?		
Dimanche 28								
Lundi 01			?					
Mardi 02					?			?
Mercredi 03								?
Jeudi 04		?						
Vendredi 05		?		?				
Samedi 06						?		
Dimanche 07								

Nous rappelons que cette grande manifestation nationale et internationale est l'occasion de faire connaître la race poitevine à un large public, mais aussi de communiquer sur les actions menées par l'ADDCP grâce à nos partenaires institutionnels qui sont aussi nos principaux financeurs à savoir le Conseil Général des Deux-Sèvres et la région Poitou-Charentes.

🐐 Préparation de l'accueil de la stagiaire :

Cette séance a été l'occasion de présenter le stage proposé à la stagiaire. Il a également été défini les modalités de ce stage et son contenu. Elle aura pour mission d'étudier certains critères de sélection du schéma et la construction de l'outil de valorisation des données, qui sera validée par Pierre Martin et Lucie Markey.

🐐 Election du bureau 2009 :

Après les élections du Conseil d'Administration (CA) réalisées lors de l'AG, le bureau a été reconduit avec les personnes suivantes :

- _ Président : Jean Christophe Sauze
- _ Vice-Président : Benoît Biteau
- _ Trésorière : Marie Claude Auneau
- _ Secrétaire : Michel Brice



↳ Validation de la convention pour la mise en place du schéma d'amélioration génétique :

Après l'avoir présenté lors de l'AG et quelques modifications, la convention liant l'adccp et les éleveurs suivant un contrôle laitier va être envoyé en deux exemplaires aux éleveurs afin de la signer.

↳ Réévaluation salariale de l'animateur :

Suite à une demande de l'animateur et après validation lors de l'AG d'une augmentation salariale, le CA a décidé de porter à 130% du SMIC le salaire de l'animateur à compter du mois de janvier 2010.

↳ Approbation des comptes de 2009 et prévisionnel de 2010 :

Le compte de résultat et le bilan officiel 2009 n'étant pas arrivés le jour de la réunion du CA, l'approbation n'a pas été faite par le Conseil d'Administration. Elle se fera lors de la prochaine réunion. Ceci étant, ces documents sont aujourd'hui disponibles.

Le budget prévisionnel 2010 se différencie de celui de 2009 au travers la pension de boucs pour l'Insémination Artificielle, l'aide au contrôle laitier et la mise en route des nouveaux bureaux de l'association. Pour les produits, les demandes de subvention sont supérieures par rapport à 2009 notamment dû à la demande auprès du PITE pour l'aide au contrôle laitier. Elles avoisinent 42 500 € (CG 79, CG 17, CR Poitou-Charentes, CG 86, CG 16 et le PITE DRAF Poitou Charente). Le budget 2010 qui sera équilibré à 49 700 €, a été approuvé à l'unanimité.

La séance est levée à 18H00 et les membres du Conseil d'Administration se donnent rendez vous au début du mois d'avril. Le lieu sera à priori les nouveaux locaux de laiterie.

Compte rendu de la réunion des associations et intervenants techniques pour les races caprines à faibles effectifs organisée par Capgènes et l'Institut de l'Élevage

Cette réunion s'est tenue le jeudi 07 janvier à la Maison Nationale des Eleveurs à Paris.

Comme l'année dernière, nous nous sommes réunis à Paris. Toutes les races étaient représentées exceptées la chèvre des fossés. Les conditions neigeuses et glaciales peuvent l'expliquer.

Pour commencer, chaque association a fait le bilan des actions menées et des événements de 2009. Il est bon de préciser que seuls trois associations ont un animateur à temps plein : la Corse, la Pyrénéenne et la Poitevine. La Rove en a un, déchargé de la Chambre d'Agriculture.

Outre la continuité de la démarche AOC « Brousse du Rove », les représentants ont insisté sur la difficulté d'installer des jeunes à cause du foncier se raréfiant. Aussi, plus de la moitié des Roves (soit environ 3500) se trouvent sur des fermes fromagères. L'Angora continue à connaître quelques déboires quant à sa filière textile et s'interroge sur le fait que les nouveaux éleveurs ne voient pas l'intérêt de se lancer dans le suivi génétique. La Pyrénéenne, toujours entre éleveurs laitiers et allaitants, détient maintenant un mémoire sur le « débroussaillage des zones intermédiaires des montagnes pyrénéennes » en vue d'installer des jeunes et de contractualiser des actions de débroussaillage dans ces zones. Les corses ont des difficultés pour fournir des chevrettes aux jeunes souhaitant s'installer. Une demande d'IGP sur les chevreaux de boucherie est lancée tout comme une AOC pour les fromages de brebis et chèvres de race corse afin de faire reconnaître ces produits typiques. Les provençales continuent leur suivi généalogique et les foires locales pour se faire connaître. A noter leurs présences au SIA 2009. Outre la fête annuelle permettant la reconnaissance des boucs, la Massif Central est en train de voir sa race reconnue par le Ministère.

A son tour, Capgènes et l'Institut de l'Élevage ont exposé leurs bilans de 2009 notamment en ce qui concerne les collectes de boucs, la reconnaissance de races,...

Concernant les projets en cours, Capgènes et l'Institut de l'Élevage ont rappelé leurs rôles et missions. Des outils existent pour gérer au mieux la variabilité génétique avec notamment les logiciels SAUVAGE et PEDIG. Des possibilités existent pour caractériser une population selon ses besoins grâce aux bases de données access. Un temps de formation au pointage va être proposé courant mars ou avril avec délivrement d'un agrément. L'Organisme de Sélection (alias Capgènes) peut mettre en œuvre la promotion des races, la participation à des programmes de recherche, la délivrance de certificat généalogique, des statistiques raciales,...

Il a également été discuté des problèmes de la vente des chevreaux et de leurs valorisations. Les éleveurs corses valorisent le cabri à 20 €/kg (ce qui explique le peu de chevrettes de renouvellement qu'ils connaissent) car le chevreau de Noël reste une tradition. Ailleurs en France, le chevreau est difficilement valorisable pouvant mener à des actes incroyables (voire article page 10). Se pose alors la question d'organisations communes d'abattage ?

Enfin, il a été fait un point sur la mise en place du Contrôle Laitier Simplifié. C'est un projet commun aux races poitevine, rove, pyrénéenne, provençale et corse. La demande auprès de France Contrôle Laitier est réalisée par Capgènes. Le dossier avance doucement mais sûrement.



Emménagement dans les nouveaux bureaux

Ça y est ! Nous allons pouvoir nous installer dans les nouveaux bureaux de la laiterie de Coulon !

En effet, les travaux étant presque finis, les associations de races en conservation qui composent le CREGENE vont pouvoir emménager dans les nouveaux locaux réalisés par le Parc du Marais Poitevin. De manière concrète, nous serons en présence de l'animatrice du CREGENE et de l'animatrice de l'UPRA mulassière. Les autres associations n'ayant pas d'animateurs sont également intégrés à ce lieu mais avec une présence et une activité moindre.

Suite à cet emménagement et à la mise en commun d'outils de communication, le numéro de téléphone de l'ADDCP va changer. Il n'est pour le moment pas connu mais vous sera communiqué dans la prochaine lettre. Dès l'installation de la nouvelle ligne téléphonique, un renvoi automatique sera réalisé lorsque vous appellerez au 05.49.79.19.25.

Rentrée des boucs d'IA pour 2010

Cette année est programmée la rentrée de 2 ou 3 boucs au centre d'Insémination Artificielle de Mignaloux Beauvoir. Les boucs pouvant entrer sont nés en 2007, 2008 ou 2009. Ils ont des origines suffisamment différentes de ceux déjà disponibles pour l'insémination artificielle. D'autres critères de sélection sont pris en compte avec notamment : les références laitières (si possible), le typage des allèles, le standard, la morphologie,...

Je lance donc un appel à tous les éleveurs pour me faire savoir s'ils estiment avoir un bouc intéressant à mettre en collecte de semences. Dans le doute, contactez moi et nous préciserons les détails ensemble.

Accueil d'une stagiaire

Suite à la demande de stage de Laetitia, le Conseil d'Administration a décidé de l'accueillir au sein de l'association pour son stage de BTS PA de deux mois. C'est l'occasion pour l'ADDCP de continuer son travail concernant le schéma d'amélioration génétique et notamment la valorisation des données qui vont être collectées lors des visites d'élevage et grâce aux outils allant être mis en place. Laetitia sera donc parmi nous en avril et surtout en juin et juillet.

L'année des F

Femelles : facette, facile, faïence, falaise, falbala, fameuse, fanfare, fantaisie, farandole, farce, faribole, farine, farniente, farouche, faucille, fauvette, féconde, félicité, fertile, ficelle, figurine, filasse, flanelle, flèche, fleur, fluette, flûte, folie, fondue, fontaine, formelle, formidable, fossette, fougère, fougue, fraise, frangipane, frénésie, fringale, fripouille, froufrou, frugale, futile,...

Mâles : fainéant, faitout, fakir, fameux, fanatique, fanfaron, fantasme, fantoche, fantôme, fardeau, farfêlu, fascicule, fatal, favori, fébrile, féroce, festin, festival, fidèle, filou, firmament, fiston, flamant, flambeau, fleuron, flirt, flocon, folklore, forban, fouineur, fracas, fraternel, frelon, freluquet, fromage, fugitif, fumiste, furtif, fusain, futé, futur, fuyard,...

Formation sur la méthode Obsalim

Certains d'entre vous ont évoqué l'idée de réaliser une formation concernant la méthode obsalim sur un troupeau de chèvres poitevines. Cette méthode permet de suivre au quotidien le statut nutritionnel d'un troupeau à travers l'observation de signaux physiologiques simples.

Cette formation se déroulerait chez un éleveur de chèvres poitevines du Poitou. Il faut encore définir le lieu exact. Elle se déroule sur la journée et serait prévu pour le mois de septembre (Denis Fric est indisponible jusqu'au mois d'avril et les 2 mois suivants sont souvent chargés en raison du travail dans les champs).

En tant que cotisants à la MSA, les agriculteurs cotisent pour des droits à la formation « vivea ». Il y'a donc des possibilités d'aides financières tout en sachant qu'une participation sera vraisemblablement nécessaire.

Pour plus d'informations sur cette méthode : <http://www.obsalim.com/>



Quelques dates pour 2010

Voici un planning des manifestations qui peuvent nous intéresser pour 2010. Si vous connaissez ou souhaitez participer à d'autres manifestations, merci de bien nous le faire savoir afin de mieux recenser les lieux où la Poitevine se montre !

	Fêtes	Foires/salons	Autres
Janvier			
Février		SIA 2010 du 27 février au 7 mars	
Mars	Fête des vieux métiers et vieux outils à Saint-Ouenne fin mars 2010		
Avril	5 ^{ème} Printemps des Chèvres à Faverges le 10 et 11 avril 2010. Présence des races caprines françaises et réunion « inter races » sur le thème : "Quels moyens pour préserver et développer les effectifs de nos races et favoriser l'installation à partir de races locales ?"		
Mai	Marchés des saveurs du 30 mai 2010 organisé par la confrérie « les besies daus palisses ». Il s'agit de la 4 ^{ème} fête de la chèvre qui se déroulera à Saint Loup sur Thouet (79) de 9 h à 13 h.		31 ^{ème} concours régional du fromage de chèvre fermier du Poitou à Niort en mai 2010. Tous les producteurs de fromage au lait de Poitevines sont invités à faire valoir la qualité de nos fromages.
Juin			
Juillet	Fête du miget à Coulon (79) en juillet 2010 organisé par le Centre Socio Culturel et le Comité d'Animations Coulonnais.		
Août			
Septembre	Fête de la vache nantaise au Dresny (44). Il s'agit d'un événement régional autour des races locales prévu le 10, 11 et 12 septembre Fête du PIMP sur le territoire vendéen en septembre 2010	Fromagora à Villefranche de Rouergue (12) le 4 et 5 septembre 2010	Formation sur la méthode obsalim
Octobre	Fête du patrimoine vivant à Pétré (85) le 23 et 24 octobre 2010. Ce week-end du Patrimoine Vivant et de la Biodiversité sera l'occasion de fêter les 10 ans du CREGENE		
Novembre		Capr'Inov au parc des Expositions de Niort le 24 et 25 novembre 2010	
Décembre			AG de l'ADDCP



**Chèvres et petits de
Pauline Lanoue (17)**



**Bruno Ridet et ses
chèvres (61)**



**Troupeau de Mireille
Schmidt (87)**



**Boucs de l'Earl de
la Chèvrerie (61)**



**Les participants à l'AG lors
du repas (16)**

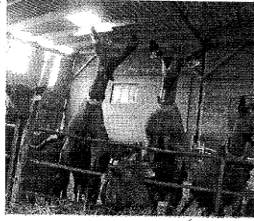
*N'hésitez pas à
nous envoyer vos
photos pour en
faire profiter tout
le monde !*



→ Les éleveurs de caprins doivent déposer leur dossier de demande d'aide à la DDEA avant le 1^{er} février. Les formulaires de déclaration seront disponibles à la mairie.

Les éleveurs doivent déposer leur demande d'aides entre le 1^{er} et 31 janvier 2010

Suite au bilan de santé de la PAC, une enveloppe de 10 millions d'euros a été attribuée au secteur caprin. Cette aide vise à renforcer l'efficacité technique et économique de la production. Pour en bénéficier, les éleveurs de caprins doivent déposer une demande d'aide entre le 1^{er} et le 31 janvier de l'année de la campagne pour des femelles correctement identifiées, qui ont mis bas au moins une fois ou sont âgées au moins d'un an. Cependant, un dépôt tardif est possible jusqu'au 26 février 2010 mais il entraîne une décote de l'aide. Le montant de l'aide sera défini chaque année en fonction du nombre de demandes d'aides



L'aide est plafonnée à 400 chèvres par exploitation.

(nombre de chèvres déclarées). On peut estimer rapidement que l'aide par tête oscillera entre 15 et 20 €. L'aide est plafonnée à 400 chèvres par exploitation. Un bonus par chèvre (environ

3€) est attribué lorsque l'éleveur est adhérent au Code mutuel de bonnes pratiques en élevage caprin ou a été formé au Guide des bonnes pratiques d'hygiène (GBPH). Les attestations seront à fournir en cas de contrôle.

Le montant de l'aide accordé à l'exploitation tient compte de la transparence des GAEC. Cette aide est soumise à une modulation de 8% en 2010 à l'instar des autres aides PAC.

Tous les éleveurs qui demandent l'aide caprine et qui disposent de surfaces agricoles doivent déposer une déclaration de surfaces au plus tard le 17 mai 2010. En cas d'absence de dépôt de déclaration de surface, une réduction

de 3% est appliquée sur chaque aide directe demandée.

Les conditions d'octroi sont les suivantes :

- élevages de plus de 25 chèvres ;
- détenir les animaux déclarés pendant une période de 100 jours, à compter du 1^{er} février 2010 ;
- respect des règles relatives à l'identification ;
- possibilité de remplacer des chèvres par des chevrettes à condition que l'identification de ces animaux intervienne dans les sept jours suivant la naissance. Ce remplacement sera limité à 20% de l'effectif déclaré pour l'obtention de l'aide.

Il est possible de faire la demande d'aide à la chèvre sur TelePAC.

Pour cela, lors de la première connexion, l'éleveur aura besoin de son code personnel TelePAC 2010, figurant en haut à gauche du courrier de fin de campagne Surfaces - DPU 2009.

SEBASTIEN AIRAULT

Article extrait d'un hebdomadaire des Deux Sèvres, de janvier 2010.

Cette nouvelle rubrique se veut ouverte à tous afin de pouvoir échanger nos avis sur des thématiques d'actualités caprines. Alors à vous de nous faire part de vos expressions !

Mickaël BLANCHARD (GAEC LES CHEVRES DE L'ILE)
10 les bas
85420 St PIERRE LE VIEUX

Le 12/11/2009



MEER ...RCI
BEAUCOUP
L'EUROPE !!!



Mr le président de la FNEC
Mr SALINGARDES Jacky

Pourquoi se féliciter, la filière caprine était encore libre et résistait à toute cette machinerie d'aides européennes. C'est d'ailleurs une des raisons pour laquelle je me suis installé et intéressé à la production caprine. Dans ce contexte de crise du lait de vache, les coopératives sont forcément tentées de calquer cette baisse sur le lait de chèvre.

Jeu 29 octobre 2009, 400 chevriers se sont mobilisés sur le site de Soignon St Martin de St Maixent (79) pour défendre les prix du lait de chèvre. Aujourd'hui, les entreprises transformant le lait se sentent très fortes vu l'aide annoncée par Mr LEMAIRE à la production caprine. La prime de 14 € allouée sans raison directe à la chèvre reste totalement incohérente. Elle aurait au moins servie **en priorité à soutenir un prix du litre garanti au producteur**, à aider à payer cette nouvelle taxe d'incinération des cadavres ou encore même à soutenir le prix du chevreau,...

Aujourd'hui, le marché du chevreau s'effondre, la poudre de lait s'envole, bien que certains éleveurs préfèrent euthanasier leurs chevreaux de moins de 3 jours que passer du temps à les élever. Quant on entend ce discours révoltant dans la campagne, ceci va totalement à l'encontre du métier d'éleveur.

Enfin, le modique pécule distribué à la chèvre est en faite une manière de « tenir la chèvre au piquet » mais surtout l'éleveur. Accepter cette aide, c'est admettre d'être contrôlé régulièrement sur nos exploitations (bien être animal, conditionnalités, plan de fumure, BCAE, et toute la panoplie...).

Persuadé que cette aide sera la bienvenue sur beaucoup d'exploitations caprines, je pense que bons nombres d'éleveurs ne se rendent pas compte de l'engrenage de cette aide à long terme sur leurs exploitations. Sachant qu'elle risque bien de ne rester en place que 3 années.

Fini la chèvre en liberté maintenant tiens toi à être contrôlée !

Un chevrier passionné et réaliste.



Attention... chèvre en voie de disparition

Ils militent pour le retour de la Poitevine

«Où êtes-vous partis durant vos vacances?» A cette incontournable question, la famille Vermée, qui habite Triguères, répond sans sourciller : «Nulle part, nous ne bougeons pas car nous faisons des fromages de chèvre».

Les vacances? Autant prendre une semaine en hiver dans les contrées lointaines, quand la campagne est inhospitalière! En attendant, durant l'été, Nathalie Vermée s'est adonnée à son activité préférée : jouer à la chevrrière. Mari et enfants ne protestent pas, loin de là. Depuis toujours, la famille Vermée pense que quand on vit à la campagne, il faut le vivre «à fond», c'est-à-dire avoir des animaux, poules, dindes et dindons, chats et chèvres, faire du cidre, des sirops de cassis, des confitures de groseilles... et depuis deux ans, faire des fromages.

Nathalie explique sa passion : «Faire des fromages demande une grande rigueur, de la traite, à heure régulière et au quotidien jusqu'à la fabrication des fromages, qui demande une hygiène irréprochable. Mais je considère que c'est un privilège, une expérience de vie. D'ailleurs, quand je dis autour de moi que je fais des fromages de chèvre, cela ne laisse personne indifférent, même si aucun n'ose se lancer!».

Deux traits blancs sur le museau

Mais attention, si Nathalie fait des fromages, ce n'est pas avec le lait de n'importe quelle chèvre. Les deux spécimens de la famille Vermée sont des Poitevines, reconnaissables aux deux traits blancs qu'elles ont sur le museau (pour employer la terminologie exacte, reconnaissables aux deux «listes» blanches qu'elles ont de chaque côté du «chanfrein»). Outre sa beauté, qui doit beaucoup à son pelage chamoisé, mi-long, noir, blanc, gris et roux, dit «cape de more», et à ses proportions harmonieuses, la chèvre poitevine



La famille Vermée bichonne son mini-troupeau

a avant tout excellent caractère. «Nous avons choisi cette race de chèvre parce qu'elle est douce, docile. Nos chèvres traversent chaque jour le jardin pour la traite, sans aucune laisse. Par ailleurs, elles sont très bien adaptées à la vie en extérieur, et se contentent de fourrage grossier», explique Nathalie Vermée, qui ajoute un élément important : «Avant tout, elle est en voie de disparition».

La semaine dernière, la famille Vermée attendait une visite importante; celle de Clément Vinatier, technicien à l'ADDCP, association pour la défense, le développement de la chèvre poitevine. Il est chargé de visiter tous les éleveurs de poitevines, qui désirent avoir des conseils, des renseignements sur leurs bêtes. «Je vais lui demander de couper les sabots de mes chèvres car je ne suis pas encore très à l'aise et puis je veux savoir si je les alimente bien. Je tâton-

Une laitière d'exception

Originaire de la Sèvre Niortaise, la chèvre poitevine a été au cœur de l'économie régionale durant plusieurs siècles. Grosse laitière, elle produit en outre un lait d'une qualité exceptionnelle, très crémeux. Au début du XX^e siècle, on comptait environ 40.000 chèvres poitevines, mais la fièvre aphteuse a décimé les troupeaux en

1925. Ils furent remplacés en urgence par des alpines, toujours prédominantes de nos jours.

En 1994, des travaux de l'Institut national de la recherche agronomique montre que la chèvre poitevine a la singularité de posséder le variant originel de la caséine, protéine particulièrement favorable à la production de fromage.

ne encore un peu... y compris dans l'élaboration des fromages, mais ça vient».

Clément Vinatier est ravi d'être accueilli chez les Vermée. Il explique : «! Adopter une chèvre poitevine tient presque du militantisme. A l'heure actuelle, en France, 99 % du cheptel de chèvres est constituée d'alpines (chèvres brunes) et de Saanen (chèvres

blanches). Face à cette prédominance écrasante, on compte seulement 2.500 Poitevines dans toute la France, moins de 30 élevages de plus de 20 chèvres poitevines et seulement... trois éleveurs dans le Loiret! Et pourtant cette chèvre a tout pour elle».

Pour tout renseignement complémentaire sur les Poitevines : 05.49.79.19.25.

Article extrait d'un quotidien du Loiret, de septembre 2009.



Article extrait de la Charente Libre
de décembre 2009.

SAINT-AMAND-DE-MONTMOREAU



Les congressistes devant la chèvrerie de la Ferme des Vallées.

Photo CL

La chèvre poitevine en vedette à la Ferme

L'Association de défense et de développement de la chèvre poitevine a choisi Saint-Amand-de-Montmoreau et plus spécialement la Ferme des Vallées (lieu de vie d'adultes handicapés) pour organiser son assemblée générale annuelle. Créée en 1986, cette association, qui regroupe éleveurs et sympathisants, souhaite prendre en compte la race poitevine tant au niveau économique que culturel.

En présence de Jean-Christophe Sauze, président de l'association, et de Clément Vinatier Roché, animateur, Jean-Jacques Puydoyeux, directeur de la Ferme des Vallées, a accueilli les participants en présentant son établissement où l'élevage de chèvres et la fabrication de fromages sont, parmi d'autres d'activités, une forme

d'intégration des handicapés dans leur environnement, une source de rencontres et d'épanouissement. Jean-Michel Landry, l'éducateur en charge de l'élevage caprin, a fait visiter les lieux avant d'expliquer comment travaillaient les résidents. La chèvre poitevine est un animal paisible et docile qui convient bien à la mise en place d'un projet médico-social basé sur la relation entre l'homme et l'animal.

Les congressistes au nombre d'une quinzaine ont été particulièrement touchés par l'accueil chaleureux des résidents, toujours heureux de présenter leur lieu de vie. Les travaux de l'assemblée générale se sont ensuite poursuivis à la salle des fêtes, entrecoupés d'un pique-nique en commun.

SAINT-AMAND-DE-MONTMOREAU.

Journée poitevine à la ferme

Article extrait du quotidien Sud
Ouest,
de décembre 2009.



Les éleveurs de France à la Ferme des vallées.
photo myriam huguet

L'Association pour la défense et le développement de la chèvre poitevine (ADDPCP) avait choisi la Ferme des vallées pour tenir son assemblée générale cette fin de semaine.

Soucieuse de maintenir cette race de chèvre et de créer un lien entre les éleveurs, cette association créée en 1986 mène plusieurs actions : répertorier les élevages d'animaux poitevins, constituer des stocks de semence pour les inséminations, favoriser le développement du patrimoine et communiquer sur les travaux entrepris.

Des quatre coins de France

À ce jour, il y aurait environ 2000 spécimens sur 46 élevages de chèvre poitevine en France. Réputée pour être peu fragile et surtout relativement docile, elle convient parfaitement par exemple à la Ferme des vallées, foyer occupationnel pour adultes déficients mentaux moyens ou profonds.

Venus des quatre coins de la France, les éleveurs ont été accueillis par Jean-Jacques Puydoyeux, directeur de la Ferme des vallées et par Jean-Luc Tenant, président de l'APEC. Petit-déjeuner en guise de réconfort pour le trajet parfois très long de certains, la visite de l'élevage caprin a pu commencer sous la conduite de Jean-Michel Landry, responsable de l'atelier.

Confrontations d'expériences personnelles et discussions ont précédé à la projection d'un documentaire sur la Ferme des vallées diffusé sur France 2. Ceci a permis un échange autour de l'effet bénéfique pour tous apporté par les animaux.

Après un pique-nique convivial, l'assemblée a pu se tenir avec ses rapports moraux, financiers et élection du conseil d'administration.

Le président de cette association a clairement dit la volonté de tenir ces assemblées dans des lieux parfois éloignés, mais toujours bénéfiques pour parfaire les connaissances d'éleveurs.

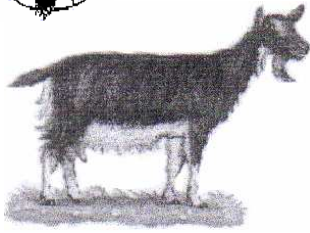
La chèvre poitevine a de fervents défenseurs, elle en a eu bien besoin lorsque dans les années 20 la fièvre aphteuse a décimé les troupeaux ; fort heureusement dans les Alpes existaient quelques spécimens, ainsi la race a pu être sauvegardée pour le bonheur des amateurs de fromage en particulier le chabichou du Poitou.

La Ferme des vallées est, elle aussi, un conservatoire pour cette espèce.



Animaux, matériel et stages

contact: ADDCP 2 Rue du Port Brouillac 79510 COULON
05.49.79.19.25 ou 06.81.86.33.94 ou encore addchevrepoitevine@orange.fr.
Les transactions sont réservées aux adhérents à jour de leur cotisation.



VENTE

- Dép. 03 : Mlle. **KYRIAKIDES 04.70.64.93.36** vend quelques bouquions de 2010 et chevrettes de 2010
- Dép. 03 : M. **HILAIRE 04.70.07.87.72** vend une dizaine de chevrettes dès la mi-février 2010 (caev- et AB)
- Dép. 16 : M. **FERME des VALLEES 05.45.60.28.88** vend un bouc de juin 2009 (fils de bigorre) et un bouc de 2007
- Dép. 17 : Earl **VAL DE SEUDRE 06.30.01.31.36** vend 2 boucs adultes typés (pères : casimir et bigorre)
- Dép. 17 : M. **BISSONNET 05.46.93.28.84** vend 1 bouc de 2005 (B1/B1)
- Dép. 17 : M. **GALICHET 05.46.04.30.23** vend chevreaux et chevrettes de 2010 (caev-)
- Dép. 22 : M. **AUBAUX 06.24.90.41.85** vend 25 chèvres pleines écornées et échographiées de 2007 et 2008
- Dép. 29 : Mlle **KERLEGUER 02.98.26.10.93** vend une chevrette de 2009
- Dép. 33 : Mme **JULIEN 05.57.47.46.81** vend une quinzaine de chevrettes à naître en février 2010 (caev-)
- Dép. 39 : Earl **LE LOPIN 06.10.26.05.81** vend 1 bouc de 2008 et chevrettes de l'année (origine : Ferme des Vallées)
- Dép. 39 : Mme **ROYET 03.84.42.79.71** vend chevrettes et chevreaux de 2010 à naître février/mars 2010 (AB et caev-)
- Dép. 34 : Mme **DENIAUD 06.30.84.34.33** vend 1 bouc de 2008
- Dép. 39 : Gaec de la **GRANGE AUX BELLES 02.41.80.63.66** vend chevrettes à partir de la mi-février 2010
- Dép. 47 : Mme **MICHAUD 09.62.20.73.08** vend chevrettes et chevreaux de 2010 (caev-)
- Dép. 71 : Gaec **MEIX LANTIN 03.85.91.64.53** vend 4 boucs de 2009 (caev- et mères au CLO) ou échange contre des boucs de 1 ou 2 ans (caev- et mères au CLO) et si possible avec les allèles connus
- Dép. 72 : Mme **JUSTE 02.43.33.35.94** vend 1 bouc de 2008
- Dép. 76 : M. **LENORMAND 02.35.38.15.19** vend 1 bouc de 2008, des chèvres pleines (mise bas mars 2010) et quelques jeunes à naître en mars 2010
- Dép. 79 : Gaec **MEL'ELIE 03** vend 3 boucs de 2009
- Dép. 79 : Mme **CHEBROU 05.49.07.18.23** vend des chevrettes nées en février 2010, une dizaine de chèvres adultes, un bouc de 2009 (B2/B34) et échange Vic contre un autre bouc
- Dép. 79 : M. **WAROUX 05.49.29.65.37** vend quelques boucs adultes et des jeunes de 2010, quelques chèvres adultes et 20aine chevrettes de 2010 à réserver
- Dép. 79 : M. **SAUZE 05.49.04.33.73** vend quelques boucs adultes, chevrettes de 2010.
- Dép. 86 : Mme **BLANCHET 05.49.48.46.11** chevrettes à réserver de 2010 + quelques boucs (caev -)
- Belgique : M. **RALET 00.32.80.21.69.01** chevrettes poitevines pure race, inscrites, écornées nées mi-mars

RECHERCHE

- Dép. 17 : Earl **VAL DE SEUDRE 06.30.01.31.36** cherche 1 bouc adulte typé
- Dép. 49 : M. **RETHORE 02.41.70.39.16** recherche du matériel de fromagerie
- Dép. 76 : M. **DELAHAYE Ch 02.35.57.03.71** cherche 2 chevrettes mottes de 2008 ou 2009

MATERIEL

- Dép. 60 : M. **DENIAUD 06.74.58.68.22** vend une vitrine réfrigérée fixe (2 m)
- Dép. 79 : M. **SAUZE 05.49.04.33.73** vend la salle de traite 10 postes Ligne haute, écluse. (ALFA LAVAL)

En aucun cas, l'ADDCP ne peut se porter garant de la pureté et du bon état sanitaire des animaux vendus par les adhérents dont nous communiquons les coordonnées. Nous comptons sur la probité de chacun pour que perdure la rubrique "transactions".